

**Département**  
Loire-Atlantique  
**Arrondissement**  
Saint-Nazaire  
**Canton**  
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 9 Avril 2025

**DEL\_20250409\_12**

Nombre de Conseillers  
En exercice **29**  
De présents **20**  
De votants **25**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Budget Annexe**  
**Energie Renouvelable**

**Budget Primitif****Exercice 2025****Etaient présents :**

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE  
Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Emilie CORDIER  
Hervé MORICE – Eric MEIGNEN – Denis ROULAND  
Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT – Stéphanie BURNEL  
Cécile OLIVIER – Marjorie GARCIA – Yannick BEAUVAIS  
Thierno DIALLO – Brieg PICAULT – David PELON – Françoise HAFFRAY  
Alain DESMARS (départ à 20h00)

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Emilie CORDIER
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Laurence DUPONT
- Jessica NICOLAS a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Didier NOUZILLEAU a donné son pouvoir à David PELON
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND (départ à 20h00)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le  
**10 avril 2025**

**Absents :** Magali MACE – Cécile NICOLAS - Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC

Et que la convocation avait été faite le  
**27 mars 2025**  
(documents budgétaires)  
**Et le 2 avril 2025**

Madame Dominique MAHE-VINCE a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Le Conseil municipal est invité à voter par chapitre, les crédits du Budget Annexe « Energie Renouvelable », pour l'exercice 2025, le document considéré se présentant ainsi qu'il suit :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	9 206,45	9 206,45
Investissement	102 418,21	102 418,21
<b>TOTAUX</b>	<b>111 624,66</b>	<b>111 624,66</b>

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant de **111 624,66** euros.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le



ID : 044-214402109-20250409-DEL\_250409\_12-BF

## I – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à un montant de **9 206,45 €**.

Les principaux postes de dépenses sont les charges à caractère général et les dotations aux amortissements.

Les principaux postes de recettes sont la revente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2025</b>
<b>Dépenses réelles</b>	
Chapitre 011 : charges à caractère général	0,00
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	5,00
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	50,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>55,00</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	
Chapitre 023 : virement à la section d'investissement	
Chapitre 042 : opération d'ordre de transferts entre sections (dotations)	9 151,45
<b>TOTAL 2</b>	<b>9 151,45</b>
<b>TOTAL DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)</b>	<b>9 206,45</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2025</b>
<b>Recettes réelles</b>	
<b>Chapitre 002 : résultat de fonctionnement reporté</b>	1 225,74
Chapitre 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses	6 445,11
Chapitre 75 : autres produits de gestion courante	
Chapitre 76 : produits financiers	
Chapitre 77 : produits exceptionnels	
<b>TOTAL 1</b>	<b>7 670,85</b>
<b>Recettes d'ordre</b>	
Chapitre 040 : opération d'ordre de transferts entre sections	
Chapitre 042 : opération d'ordre de transferts entre sections	1 535,60
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 535,60</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)</b>	<b>9 206,45</b>

	<b>Vote du conseil municipal</b>
<b>I – section de Fonctionnement</b>	Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 3
<b>II – section d'investissement</b>	Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 3

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur le budget primitif du Budget Annexe « Energie Renouvelable » pour l'exercice 2025.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 17 mars 2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du Budget Annexe « Energie Renouvelable » pour l'exercice 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : D'adopter le budget primitif du Budget Annexe « Energie Renouvelable », pour l'exercice 2025 comme présenté ci-dessus.
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

**II – La section d'investissement**

Les principaux postes de dépenses sont les immobilisations corporelles. Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant de **102 418,21 €**.

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2025</b>
<b>Dépenses réelles</b>	
<b>Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées	57 411,00
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	38 989,74
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	
<b>TOTAL 1</b>	<b>96 400,74</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	
Chapitre 040 : opération d'ordre de transferts entre sections	1 535,60
Chapitre 041 : opérations patrimoniales	
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 535,60</b>
<b>RESTE À RÉALISER 2024 (3)</b>	<b>4 481,87</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2+3)</b>	<b>102 418,21</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2025</b>
<b>Recettes réelles</b>	
<b>Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	58 266,76
Chapitre 13 : subventions d'investissement	
Chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées (hors 165)	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
Chapitre 204 : subventions d'équipement versées	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	
Chapitre 23 : immobilisations en cours	
<b>TOTAL 1</b>	<b>58 266,76</b>
<b>Recettes d'ordre</b>	
Chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement	
Chapitre 040 : opération d'ordre de transferts entre sections	9 151,45
Chapitre 041 : opérations patrimoniales	
<b>TOTAL 2</b>	<b>9 151,45</b>
<b>RESTE À RÉALISER 2024 (3)</b>	<b>35 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 +3)</b>	<b>102 418,21</b>